

FILIÈRE TECHNIQUE**Avis d'ouverture**

Les centres de gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Interrégion Grand Sud-Ouest* organisent, au titre de l'année 2017,

LES CONCOURS INTERNE ET EXTERNE D'ACCÈS AU GRADE D'INGÉNIEUR TERRITORIAL (CATÉGORIE A)**CONDITIONS D'ACCÈS**

Concours externe : ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme d'ingénieur délivré dans les conditions prévues par les articles L. 642-1 et suivants du code de l'éducation, ou d'un diplôme d'architecte, ou d'un autre diplôme scientifique ou technique sanctionnant une formation d'une durée au moins égale à cinq années d'études supérieures après le baccalauréat, correspondant à l'une des spécialités mentionnées à l'article 9 du décret n° 2016-201 du 26 février 2016 et reconnu comme équivalent dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007. Les candidats doivent fournir lors de leur inscription au concours une attestation d'obtention du diplôme ou, à défaut, une attestation justifiant qu'ils accomplissent la dernière année du cycle d'études conduisant au diplôme considéré. La condition de diplôme doit être justifiée à une date fixée, par l'arrêté du président du centre de gestion fixant la date des épreuves, au plus tard le jour de la 1^{ère} épreuve.

Concours interne : ouvert aux fonctionnaires et agents publics, aux militaires, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale justifiant, au 1^{er} janvier de l'année du concours, de quatre ans au moins de services publics effectifs. Ce concours est également ouvert aux candidats justifiant de quatre ans de services auprès d'une administration, un organisme ou un établissement mentionnés au deuxième alinéa du 2° de l'article 36 de la loi du 26 janvier 1984, dans les conditions fixées par cet alinéa.

RÉPARTITION DES SPÉCIALITÉS

SPÉCIALITÉ	POSTES		CDG ORGANISATEUR	LIEU DES ÉPREUVES
	EXT.	INT.		
Ingénierie, gestion technique et architecture	19	6	CDG des Pyrénées-Atlantiques Maison des Communes - Cité administrative - Rue Auguste Renoir CS 40609 - 64006 PAU CEDEX Tél. 05 59 84 59 45 - www.cdg-64.fr	Agglomération paloise ou bayonnaise
Infrastructures et réseaux	36	12	CDG de la Gironde Immeuble HORIOPOLIS - 25 rue du Cardinal Richaud - CS 10019 33049 BORDEAUX CEDEX Tél. 05 56 11 94 30 - www.cdg33.fr	Bordeaux ou sa proche banlieue
Prévention et gestion des risques	50	16	CDG de la Haute-Garonne 590 rue Buissonnière - CS 37666 - 31676 LABEGE CEDEX Tél. 05 81 91 93 00 - www.cdg31.fr	Le lieu des épreuves sera fixé ultérieurement par arrêté
Urbanisme, aménagement et paysages	38	12	CDG de l'Hérault Parc d'Activités d'Alco - 254 rue Michel Teule 34184 MONTPELLIER CEDEX 4 Tél. 04 67 04 38 80 - www.cdg34.fr	Montpellier ou ses environs
Informatique et systèmes d'information	34	11	CDG de la Charente-Maritime 85 boulevard de la République - CS 50002 17076 LA ROCHELLE CEDEX 9 Tél. 05 46 27 47 00 - www.cdg17.fr	La Rochelle ou sa proche banlieue

DÉBUT DES INSCRIPTIONS OU DES PRÉINSCRIPTIONS SUR INTERNET	DATE LIMITE DE RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION	DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS	1 ^{ère} ÉPREUVE
Mardi 10 janvier 2017	Mercredi 15 février 2017	Jeudi 23 février 2017	Mercredi 14 et jeudi 15 juin 2017

Attention : les inscriptions (retraits de dossiers, demandes de dossiers par voie postale, préinscriptions en ligne sur internet, dépôt des dossiers) s'effectuent auprès du CDG organisateur de la spécialité indiqué dans le tableau ci-dessus selon les modalités pratiques de ce dernier (renseignements sur les sites internet des CDG).

* Centres de gestion des départements des régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie (Ariège, Aude, Aveyron, Charente, Charente-Maritime, Corrèze, Creuse, Dordogne, Haute-Garonne, Gard, Gers, Gironde, Hérault, Landes, Lot, Lot-et-Garonne, Lozère, Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Deux-Sèvres, Tarn, Tarn-et-Garonne, Vienne, Haute-Vienne).